Adresse
18 Grande Rue, 91590 MONDEVILLE
Téléphone
01 64 98 33 42
Couriel
0910161f@ac-versailles.fr
Site Internet
http://www.ec-montgolfier-mondeville.ac-versailles.fr

Ecole publique maternelle et élémentaire
LES FRÈRES MONTGOLFIER

Conseil d'école extraordinaire

25 novembre 2020

Etaient présents :

Mr Amiot, directeur

Mme Besson, Mme Pinto, enseignantes

Mme Goyard et Mme Grenault représentantes des parents d'élèves pour l'année 2019-2020

Mr Bionne, Maire de Mondeville

Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Mr Herry, 1er adjoint en mairie

Etaient excusés :

Mme Parbaille, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Ferrovecchio, Mme Hittinger et Mme Paquin, représentantes des parents d'élèves pour l'année 2019-2020

Il a été dit en début de conseil d'école que tout ce qui sera décidé aujourd'hui pourrait être remis en cause par les nouvelles directives officielles qui seraient données le jeudi 28 mai 2020.

1. ANALYSE DU SONDAGE DIFFUSE AUX FAMILLES

Nous avons comptabilisé 64 réponses dans le sondage envoyé aux familles fin mai. Il en ressort :

- 53% ne souhaitent pas remettre leur enfant à l'école
- 47% souhaitent remettre leur enfant à l'école

Dans les familles souhaitant remettre leur enfant à l'école,

- 59% ne sont pas dans l'obligation professionnelle de remettre leur enfant à l'école
- 41% sont dans l'obligation professionnelle de remettre leur enfant à l'école
- 54% n'auraient pas besoin de garderie
- 46% auraient besoin de garderie
- 45% n'auraient pas besoin de cantine
- 55% auraient besoin de cantine

2. DECISION SUR LA REOUVERTURE DE L'ECOLE

Il a été décidé par tous que l'école rouvrirait à partir du 2 juin 2020.

3. POINT SUR LE MATERIEL

La mairie nous informe que le matériel nécessaire à la mise en œuvre du protocole sanitaire est prêt.

4. DESINFECTION DES SALLES DE L'ECOLE AYANT RECU DU PUBLIC

La mairie nous informe que les salles de l'école ayant reçu du public ont été ou vont être désinfectées.

5. MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE

Les enseignants de l'école mettront tout en place afin que le protocole sanitaire soit appliqué dès le mardi 2 juin : les classes seront aménagées, des marquages au sol seront placés afin de guider les élèves.

6. QUELS ENFANTS POURRONT RETOURNER A L'ECOLE LE 2 JUIN ?

En fonction de la place disponible dans les classes, la capacité d'accueil de l'école a été fixée à 23 élèves.

D'après les résultats du sondage étudié lors du conseil d'école, 22 enfants feraient parties de familles (dont familles prioritaires : personnels indispensables à la gestion de la crise, enseignants, etc.) étant dans l'obligation de reprendre le travail et ne pouvant assurer la garde de leurs enfants. Il a été décidé que ce seraient ces 22 enfants qui retourneraient à l'école le 2 juin.

Les enfants seraient répartis selon les trois groupes suivants :
PS/MS/GS avec Mme Besson (5 élèves)
GS/CP/CE2 avec Mme Pinto (8 élèves)
CE1/CM1/CM2 avec Mr Amiot (10 élèves)

7. PERISCOLAIRE

La mairie nous informe que la cantine et la garderie seront assurées.

Toutefois, le repas du mardi 2 juin sera à la charge des familles : les enfants devront apporter un repas froid ce jour-là.